

## **DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **SÉANCE DU 21 MARS 2012**

L'An Deux Mille Douze, le 21 mars à vingt heures trente minutes.

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL DE BOISME**

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. François GINGREAU, Maire.

Date de convocation : 13/03/2012

**PRESENTS:** GINGREAU F. GIRET A. GAUTHIER P. OUDRY S. BILLY J. MORIN Y DIGUET E. TAILLEFAIT C. HAY P.

**ABSENTS EXCUSÉS :** GARNIER C. MERCERON A. MAIRÉ E. BERNARD P. LECOMTE JP.

**ABSENTS :** /

**Procuration de M. Christian GARNIER à M. André GIRET**

**Procuration de M. Jean-Pierre LECOMTE à M. Patrice GAUTHIER**

Monsieur André GIRET a été élu secrétaire de séance.

#### **1. VOTE DES TAXES 2012 CM20120321-001**

Monsieur le Maire énonce les taux actuels :

- 12.26 % pour la taxe d'habitation
- 17.28 % pour la Taxe sur le foncier bâti
- 48.96 % pour la taxe sur le foncier non bâti

Il est proposé d'augmenter le taux de la taxe d'habitation pour 2012 ainsi que le taux de la taxe foncière bâtie car les coûts de fonctionnement progressent plus vite que les recettes. Monsieur le Maire propose de passer au vote pour décider ou non d'une augmentation: on obtient après vote 7 pour et 2 contre.

Monsieur le Maire propose ensuite de voter pour décider de l'augmentation. Il est proposé de passer de 12.26 à 12.46 % pour la taxe d'habitation et de 17.28 à 17.48 % pour la taxe sur le foncier bâti. Après vote, on obtient 7 voix pour 2 voix contre Les nouveaux taux sont donc désormais pour 2012 de

- 12.46 % pour la taxe d'habitation
- 17.48 % pour la Taxe sur le foncier bâti
- 48.96 % pour la taxe sur le foncier non bâti

Le Conseil Municipal, donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour la mise en application de cette décision.

#### **2. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2011 CM20120321-002**

Le compte administratif 2011 de la Commune est présenté comme suit :

##### **FONCTIONNEMENT**

<b>Recettes</b>	<b>766 871.60 €</b>
<b>Dépenses</b>	<b>585 215.27 €</b>
<b>Excédent 2011</b>	<b>181 656.33 €</b>

##### **INVESTISSEMENT**

<b>Recettes</b>	<b>379 220.83 €</b>
<b>Dépenses</b>	<b>498 711.27 €</b>
<b>Déficit 2011</b>	<b>-119 490.44 €</b>
<b>Déficit Antérieur</b>	<b>- 47 095.21 €</b>
<b>Déficit total</b>	<b>- 166 585.65 €</b>

En l'absence de Monsieur le Maire, les Membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le compte administratif 2011 de la Commune.

### **3. VOTE DU COMPTE DE GESTION COMMUNE 2011 CM20120321-003**

Monsieur François GINGREAU, Maire, demande aux membres du Conseil Municipal de voter le compte de gestion du Receveur pour le budget Commune 2011.  
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce compte de gestion.

### **4. AFFECTATION DE RESULTAT COMMUNE 2011 CM20120321-004**

La section de fonctionnement laisse apparaître un excédent total de 181 656.33 €. Il est proposé de le mettre en réserves en section d'investissement au compte 1068.

La section d'investissement laisse apparaître un déficit total de 166 585.65 €. Il est proposé de le maintenir en section d'investissement en solde d'exécution d'investissement reporté au compte 001.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette affectation de résultat.

### **5. VOTE DU BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2012 CM20120321-0**

		<b><u>FONCTIONNEMENT</u></b>	
<b><u>DEPENSES</u></b>		<b><u>RECETTES</u></b>	
011 Charges à caractère général	193 354.00 €	013 Atténuation de charges	3 000.00 €
012 Charges de personnel	245 803.00 €	70 Produits des services	54 345.00 €
014 Atténuation de produits	715.00 €		
023 Virement à la section d'investissement	118 608.33 €	73 Impôts et taxes	365 133.00 €
042 Opér. ordre transf. entre sect.	6 321.67 €	74 Dotations et participations	256 973.00 €
65 Autres charges de gestion courante	130 864.00 €	75 Autres prod. de gestion courante	38 600.00 €
66 Charges financières	21 600.00 €	76 Produits financiers	15.00 €
67 Charges exceptionnelles	800.00 €		
TOTAL	718 066.00 €	TOTAL	718 066.00 €

		<b><u>INVESTISSEMENT</u></b>	
<b><u>DEPENSES</u></b>		<b><u>RECETTES</u></b>	
001 Déficit antérieur reporté	166 585.65 €		
16 Remboursement d'emprunts	59 276.00 €	021 Virement section de fonct.	118 608.33 €
0022 Acquisition matériel	25 287.19 €	040 Opér.ordre transf.entre sect.	6 321.67 €
0023 Bâtiments communaux	60 000.00 €		
0027 Travaux bâtiments	22 855.39 €	10 Dotations fonds divers reserve	241 656.33 €
0036 Travaux voirie	127 899.62 €	13 Subventions d'investissement	89 843.97 €
0050 Aménagement centre-bourg	17 326.45 €	16 Emprunts reçus	25 800.00 €
0051 Etudes	3 000.00 €	TOTAL	482 230.30 €
TOTAL	482 230.30 €		

Après vote à l'unanimité, le budget Commune 2012 est adopté.

### **6. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF LOTISSEMENTS 2011 CM20120321-005**

Le compte administratif 2011 du budget lotissements est présenté comme suit :

<b><u>FONCTIONNEMENT</u></b>	
Recettes	85 493.38 €
Dépenses	85 493.38 €
Solde 2011	0.00 €
<u>Excédent antérieur reporté</u>	<u>38 265.04 €</u>
<b>Excédent total</b>	<b>38 265.04 €</b>
<b><u>INVESTISSEMENT</u></b>	
Recettes	82 955.76 €
Dépenses	22 164.17 €
Excédent 2011	60 791.59 €
Déficit Antérieur	- 21 958.61 €
<b>Excédent total</b>	<b>38 832.98 €</b>

En l'absence de Monsieur le Maire, les Membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le compte administratif 2011 du budget lotissements- Le Muscadet.

**7. VOTE DU COMPTE DE GESTION LOTISSEMENTS – LE MUSCADET 2011**  
**CM20120321-007**

Monsieur François GINGREAU, Maire, demande aux membres du Conseil Municipal de voter le compte de gestion du Receveur pour le budget Lotissements (Le Muscadet) 2011. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce compte de gestion

**8. AFFECTATION DE RESULTAT BUDGET LOTISSEMENTS- LE MUSCADET 2011**  
**CM20110321-006**

La section de fonctionnement laisse apparaître un excédent positif de 38 265.04 €. Il est proposé de le mettre en excédent antérieur reporté en recettes de fonctionnement.

La section d'investissement laisse apparaître un excédent total de 38 832.98 €. Il est proposé de le maintenir en section d'investissement en recettes en solde d'exécution d'investissement reporté au compte 001.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette affectation de résultat.

**9. VOTE DU BUDGET PRIMITIF LOTISSEMENTS ( Le Muscadet) 2012 CM20120321-0**

<u>DEPENSES</u>		<u>FONCTIONNEMENT</u>	
		<u>RECETTES</u>	
		002 Excédent antérieur reporté	38 265.04 €
042 Opér.ordre transf.entre sect.	38 365.04 €	042 Opér.ordre transf.entre sect.	2 700.00 €
043 Opér.ordre à l'int. De la sect.	2 700.00 €	043 Opér.ordre à l'int. De la sect.	<u>2 700.00 €</u>
66 Charges financières	<u>2 700.00 €</u>		
<b>TOTAL</b>	<b>43 665.04 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>43 665.04 €</b>
		<u>INVESTISSEMENT</u>	
		<u>RECETTES</u>	
040 Opér.ordre transf.entre sect.	2 700.00 €	001 Excédent antérieur reporté	38 832.98 €
16 remboursement d'emprunts	<u>74 398.02 €</u>	040 Opér.ordre transf.entre sect.	<u>38 265.04 €</u>
<b>TOTAL</b>	<b>77 098.02 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>77 098.02 €</b>

Après vote à l'unanimité, le budget primitif Lotissements 2012 « Le Muscadet » est adopté.

**10. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET LOTISSEMENT QUARTIER DURABLE « ECO-QUARTIER DU LAC » CM20120321-008**

Le compte administratif 2011 du budget lotissement « Quartier Durable » est présenté comme suit :

<u>FONCTIONNEMENT</u>	
<b>Recettes</b>	<b>29 167.86 €</b>
<b>Dépenses</b>	<b><u>29 167.86 €</u></b>
<b>Solde 2011</b>	<b>0.00 €</b>
<u>INVESTISSEMENT</u>	
<b>Recettes</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Dépenses</b>	<b><u>26 587.46 €</u></b>
<b>Déficit 2011</b>	<b>- 26 587.46 €</b>
<b>Excédent antérieur</b>	<b><u>91 840.00 €</u></b>
<b>Excédent total</b>	<b>65 252.54 €</b>

En l'absence de Monsieur le Maire, les Membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le compte administratif 2011 du budget lotissements- Le Muscadet.

## **11. VOTE DU COMPTE DE GESTION LOTISSEMENT QUARTIER DURABLE « ECO-QUARTIER DU LAC » 2011 CM20120321-009**

Monsieur François GINGREAU, Maire, demande aux membres du Conseil Municipal de voter le compte de gestion du Receveur pour le budget Lotissement Quartier durable 2011.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce compte de gestion.

## **12. AFFECTATION DE RESULTAT LOTISSEMENT QUARTIER DURABLE « ECO-QUARTIER DU LAC » 2011 CM20120321-010**

La section d'investissement laisse apparaître un excédent total de 65 252.54 €. Il est proposé de le maintenir en section d'investissement en solde d'exécution positif reporté en recettes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette affectation de résultat.

## **13. VOTE DU BUDGET PRIMITIF BUDGET LOTISSEMENT QUARTIER DURABLE « ECO-QUARTIER DU LAC » 2012 CM20110323-0008**

### **FONCTIONNEMENT**

#### **DEPENSES**

011 Charges à caractère général	662 752.54 €
043 Opér.ordre à l'int. De la sect.	2 500.00 €
66 Charges financières	2 500.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>667 752.54 €</b>

#### **RECETTES**

042 Opér.ordre transf.entre sect.	2 500.00 €
043 Opér.ordre à l'int. De la sect.	665 252.54 €
<b>TOTAL</b>	<b>667 752.54 €</b>

### **INVESTISSEMENT**

#### **DEPENSES**

040 Opér.ordre transf.entre sect.	665 252.54 €
<b>TOTAL</b>	<b>665 252.54 €</b>

#### **RECETTES**

001 Excédent antérieur reporté	65 252.54 €
16 Emprunts et dettes	600 000.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>665 252.54 €</b>

Après vote à l'unanimité, le budget primitif Budget Lotissement « Quartier durable » 2012 est adopté.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

- Demande de la Musique pour des mise à disposition de matériel concernant la fête du 7 juillet. Une réponse favorable sera faite.
- Journée européenne du Patrimoine les 15 et 16 septembre 2012
- Demande de M. Jean-Pierre CLAIRGEAULT de Moncoutant qui est à la recherche de terrains pour décoller avec sa Mongolfière. Souhaiterait décoller du Parc de Clisson. Il fera une demande par courrier.
- Commission voirie Mardi 3 avril à 18h30 à la mairie.
- Vendredi 30 mars 2012 : Assemblée Générale ALEA
- Vendredi 6 avril 2012 : Réunion au Foyer des Jeunes.

*Séance levée à 22 h 02 min*

*Le secrétaire,*

*Les membres présents,*

*Le Maire,*